

bles. Les entreprises commerciales, d'autre part, les grossistes et les détaillants, accumulent des produits fabriqués et des matières en prévision de pénuries. On croit, en effet, qu'il y aura pénurie de denrées. Il s'ensuit que les prix, ceux surtout que paie le consommateur, grimpent de façon anormale. A cela il faut ajouter le sentiment, favorisé par le Gouvernement, qu'on établira la régie des prix; et le dessein de permettre à certains industriels d'être prêts, comme l'a dit le ministre du Commerce (M. Howe), leur prix étant élevés et avantageux.

Jusqu'ici, l'inflation a surtout été d'ordre psychologique. Les prix ont grimpé en prévision de pénuries graves et de hausses encore plus importantes. Les énormes dépenses engagées au chapitre de la défense n'ont pas eu toutes leurs répercussions. Ces dépenses n'en sont, en grande partie, qu'au stade préparatoire. Ce n'est que lorsque les usines de défense fonctionneront à plein rendement, exigeront le maximum de matières premières, d'espace, d'outillage, de main-d'œuvre que nous pourrons nous rendre compte de tous les effets de ces dépenses. Si, en outre, le programme de recrutement pour l'armée s'intensifie, la pénurie de main-d'œuvre, la poussée de l'inflation deviendront plus fortes.

C'est ainsi que nous, de la C.C.F., renouvelons aujourd'hui nos réclamations instantes en faveur d'un programme d'envergure nationale et de l'établissement immédiat de réglementation des prix, et de subventions. Sans cette politique, les revenus relativement plus faibles des cultivateurs, ainsi que le coût croissant de la production et un fléchissement du pouvoir d'achat des salaires produiront du mécontentement chez les agriculteurs et provoqueront de nouvelles demandes d'augmentation de salaire dans les régions industrielles. Je préviens le ministre que ces facteurs pourraient déranger nos efforts de défense et toutes nos prévisions budgétaires. Quelques-uns des chefs, tant des organismes agricoles que des syndicats ouvriers, l'ont déclaré au cours des deux dernières semaines. Et cependant ni dans le budget des dépenses ni dans aucune déclaration du Gouvernement, durant la présente session, peut-on trouver quelque initiative pratique à l'égard de ces problèmes.

D'autre part, il y a dans le budget des facteurs qui augmenteront davantage le coût déjà écrasant de la vie. C'est particulièrement

vrai de l'augmentation générale de vingt-cinq pour cent dans la taxe de vente. C'est très bien, de la part du Gouvernement, de prétendre, comme le ministre l'a fait l'autre soir, que la taxe de vente ne s'applique qu'à un quart ou à un tiers des dépenses familiales, dans les groupes à revenus faibles ou moyens, mais ce sont les groupes qui comprennent les pensionnés de tout genre, les personnes qui vivent de rentes viagères, d'épargnes et de revenus fixes, bref les gens qui peuvent le moins supporter cette augmentation considérable de la taxe de vente.

La représentante d'Hamilton-Ouest (M^{me} Fairclough) est à son fauteuil, cet après-midi. Il y a une semaine, j'ai cité des extraits d'un relevé effectué à Hamilton et révélant la misère et la sous-alimentation dont souffrent les vieillards pensionnés dans cette ville de ladite province. A quelque point de vue que nous la considérons, la taxe de vente est une taxe néfaste et des plus accablantes. Elle est accablante parce qu'elle est perçue des fabricants et monte déjà en spirale avant d'atteindre le consommateur.

Prenons, comme exemple, un article assujéti à la taxe, que le fabricant vend \$10. A ce prix il ajoute la taxe de vente de \$1. Le grossiste, qui achète du fabricant, calcule donc son bénéfice de 20 p. 100 mettons, non pas sur \$10 mais \$11. A son tour il vend le produit au détaillant \$13.20 au lieu de \$12. Le détaillant ajoute son bénéfice de 33½ p. 100, mettons, de sorte que le consommateur doit payer l'article \$17.60 au lieu de \$15. Dans le cas que je viens de mentionner, la taxe de vente est passée, avant que le consommateur l'ait acquittée, de 10 à 12.7 p. 100, soit près de 13 p. 100. S'il y a d'autres additions, ou si les bénéfices sont plus élevés, comme c'est habituellement le cas...

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Où le député prend-il le chiffre \$15? N'est-ce pas plutôt \$16?

M. Coldwell: Oui; c'est entre \$15 et \$16. Ai-je dit \$15?

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Oui.

M. Coldwell: ... à l'égard de plusieurs catégories de marchandises, la taxe augmente proportionnellement et elle influe davantage sur le coût de la vie. En principe nous nous opposons à cette taxe, comme nous l'avons toujours fait; cependant, comme on l'imposera